

Commune de Pfulgriesheim



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du 9 octobre 2023**

Membres présents : M. André JACOB, Maire, Monsieur Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, Monsieur Gérard DURINGER, Adjoints au Maire, M. Paul LOSSEL, M. Bertrand MEYER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Anne-Gaëlle SCHOTT, M. Alexandre FRIESS, Mme Elodie ROTH épouse GAST.

Absents excusés : Mme Marie-Madeleine MARTIN, Mme Corinne ZEISSLOFF, Mme Stéphanie MESSMER, conseillères municipales

Avant d'ouvrir la séance, le Maire annonce à l'assemblée la nouvelle du décès, survenu ce soir aux alentours de 19 heures, de Monsieur Christian SCHNEIDER, conseiller municipal en exercice. M. SCHNEIDER était chef d'une entreprise de travaux publics au sein du village et conseiller municipal depuis 1995. En sa mémoire, la municipalité fera paraître une annonce de décès dans les DNA du Bas-Rhin.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Maire informe l'assemblée, qu'en raison de l'absence de la secrétaire de Mairie du 4 au 6 octobre, l'approbation du compte-rendu de la séance du 28 août 2023 est reportée au prochain conseil municipal du 10 novembre 2023.

Mme Liliane BAUER, Adjointe au Maire, assurera les fonctions de secrétaire de la séance et cosignera avec le Maire les délibérations adoptées à l'issue des débats.

TRAVAUX EN COURS

Restructuration de l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel en local associatif de proximité

Monsieur Claude AFFOLTER présente différents avenants pour des travaux supplémentaires à effectuer dans les locaux du futur nouvel espace associatif :

- avenant au lot 2 gros-œuvre – pavage attribué à la société ROMAO de Saverne pour un montant de 5 118.90 HT soit 6 142.68 € TTC portant le marché initial de 36 690.60 € TTC à 42 752.28 € TTC. La plus-value concerne le remplacement des pavés en béton KRONIMUS par des pavés Spartana dans la cour extérieure de l'ancien Crédit Mutuel.
- avenant au lot 10 électricité attribué à la société VEIT de Souffelweyersheim pour un montant de 4 092.23 € HT soit 4 910.68 € TTC portant le marché initial de 23 138.88 € TTC à 28 049.56 € TTC. La plus-value concerne le rajout de convecteurs et de dalles de plafond LED au niveau du sous-sol du bâtiment du Crédit Mutuel et le raccordement électrique nécessaire au fonctionnement des volants roulants.
- mise en place d'une ventilation dans le sous-sol, hors marché, pour un montant de 3 431 € HT, soit 4 117.20 € TTC par la SA SCHUCH de Souffelweyersheim,
- avenant au lot 8 plâtrerie-faux plafonds attribué à la société SARI d'Illkirch-Graffenstaden pour un montant de 7 353 € HT soit 8 823.60 € TTC portant le marché initial de 23 822.23 € TTC à 32 645.83 € TTC. La plus-value concerne des travaux de placo plâtre (isolant hydrofuge) au sous-sol non prévus au marché initial, de petits travaux de finition suite au remplacement des fenêtres au rez-de-chaussée.

Etant donné que le lot 9 carrelage a été supprimé au marché initial, suite au remplacement du revêtement de sol carrelé du RDC par un sol stratifié intégré au lot 12 peinture intérieure, il convient d'obtenir un devis pour la pose de carrelage au sol et sur les murs dans les sanitaires du RDC.

Le mobilier du futur espace associatif consistera en des tables à plateau rabattable montées sur roulettes et des chaises en PVC empilables. Un devis sera présenté lors de la prochaine séance du conseil municipal.

La phase de pré-réception des travaux est prévue le 18 octobre 2023.

La prise extérieure au bâtiment est en place et une connexion a été faite au tableau électrique pour relier le câble de l'ancien totem extérieur du Crédit Mutuel au tableau électrique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'ensemble des avenants et des propositions qui ont été faites dans le cadre du marché de travaux de restructuration de l'ancien Crédit Mutuel en espace associatif.

Remplacement de l'éclairage au néon dans la salle de musique

Il a été constaté que l'éclairage au néon de la salle de musique n'était plus adapté, du fait du remplacement trop fréquent des tubes néons qui par ailleurs se mettent à clignoter au bout d'un certain temps. La société VEIT avait déjà soumis un devis en avril 2023 pour un montant de 3 406.90 € TTC dont le prix est maintenu si les travaux sont encore réalisés cette année. L'offre consiste en la dépose des installations existantes et leur remplacement par 20 dalles LED. Le conseil municipal donne également un avis favorable pour ces travaux.

Travaux électriques à la salle des fêtes

Monsieur Gérard DURINGER qui suit le chantier de rénovation de la salle des fêtes présente plusieurs devis établis par la société EIE de Haguenau qui concernent :

- le remplacement de l'éclairage de sécurité à la salle des fêtes d'un montant de 1 577.10 € TTC,
- la pose d'un interrupteur sous le préau de la salle des fêtes, à la place du détecteur de présence, pour un montant de 675.13 € TTC,
- la pose d'un programmeur de chauffage pour un montant de 582.66 € TTC,
- la pose d'un coffret électrique complémentaire pour un montant de 905.27 € TTC

Ces devis sont approuvés à l'unanimité.

Remplacement du lave-vaisselle à la salle des fêtes

M. Gérard DURINGER explique que le lave-vaisselle de la salle des fêtes arrive en bout de course et qu'il convient de le remplacer dans les meilleurs délais. Le fournisseur habituel GYSS et GUIBILEI propose de renouveler l'équipement pour un montant de 10 952.49 € TTC, point qui est approuvé par l'assemblée.

Remplacement des lampes au sodium par des lampes LED sur l'intégralité du parc d'éclairage public

Le Maire informe que cette opération peut bénéficier d'une subvention du Fonds Vert de l'Etat au titre de la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public.

Le devis actuel n'est pas finalisé et devra être revu par la Société S2EI de Niederhausbergen pour être présenté lors du prochain conseil municipal en vue de prendre une délibération pour solliciter l'aide financière de l'Etat.

Travaux d'élagage

Pour des raisons de sécurité, des travaux d'élagage et de coupe devront être entrepris dans différents endroits de la commune :

- rue principale RD31 en direction de Pfettisheim : coupe des acacias des deux côtés de la RD
- rue principale RD 31 en direction de Mittelhausbergen : élagage des arbres le long du talus
- rue de Griesheim vers la propriété du 1 rue de Griesheim : coupe des acacias
- le long du sentier piétonnier vers l'école maternelle : coupe des acacias
- rue des Bleuets : élagage ou coupe de l'arbre desséché
- à l'arrière de la propriété du 8 rue du Heuberg : coupe des conifères desséchés et évacuation du bois mort par les agents du SIVOM
- au 5 rue de Truchtersheim : cèdre volumineux à rabattre

Il sera pris attache avec l'entreprise AZ Elagage de Durningen en vue de chiffrer ces prestations à soumettre au conseil municipal lors de la séance du 10 novembre 2023.

Travaux résiduels à effectuer sur le chantier de la nouvelle école maternelle

La clôture grillagée du côté Nord de l'école maternelle a été posée vers le 20 septembre (cf PV du 28 août relatif à la dangerosité de secteur fermé par des barrières provisoires). Il reste à poser la clôture et le portail du côté de la placette et à faire les plantations de 4 arbres dans la cour de l'école. Les jeux extérieurs sont en cours d'installation.

Chasse communale – période 2024 à 2033

La procédure suit son cours (cf PV du 28 août 2023). Le 5 octobre, Monsieur Simon TARNEAUD a retourné son dossier de candidature en faisant valoir son droit de priorité pour le renouvellement à son profit du bail de chasse communal. La commission consultative communale de la chasse saisie par voie électronique doit maintenant donner un avis simple sur cette candidature dans les 10 jours.

Collecte des biodéchets

La collecte des biodéchets a démarré au mois de septembre suite à l'installation de trois bornes dans des endroits facilement accessibles et à proximité des immeubles collectifs : sur le parking de la salle des fêtes, sur le trottoir du 7 rue de la Colline et sur la placette de la rue de la Vallée.

La commune a reçu une dotation de 150 kits pour équiper les ménages, chaque kit étant composé d'un bioseau et d'une liasse de 100 sacs kraft. Il apparaît que ce stock est insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins.

Le Maire rappelle l'enjeu de cette nouvelle collecte qui est d'alléger le poids de la poubelle grise en faisant le tri des biodéchets, ce qui revient in fine à alléger la facture semestrielle d'enlèvement des ordures ménagères des redevables qui choisiront d'adhérer à la démarche. Dans cette optique, la fréquence de la collecte des déchets ménagers du bac gris va passer de 8 à 15 jours à compter du 1^{er} janvier 2024. Le Maire estime qu'il faudra maintenir une collecte hebdomadaire pour certains bâtiments publics comme la salle des fêtes.

M. Sébastien DURST propose d'installer à terme des distributeurs de sacs kraft payants comme cela se pratique déjà dans d'autres communautés de communes.

Déclaration d'intention d'aliéner

Une déclaration d'intention d'aliéner pour le terrain bâti sis 18 rue du Heuberg a été reçue le 4 septembre 2023 en Mairie. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur ce bien immobilier

Réunion de la commission BIC

Sur proposition de Mme Liliane BAUER, la prochaine commission d'élaboration du BIC aura lieu le mardi 17 octobre 2023 à 19 h en Mairie.

Repas des aînés

L'assemblée examine la proposition de menu de la Ferme de Louise pour le repas de Noël des aînés qui aura lieu dimanche 10 décembre 2023 à la salle des fêtes. Le choix du menu est décidé par vote à main levée.

DIVERS

Renouvellement des contrats de fourniture d'électricité en tarif jaune pour les années 2024 et 2025

Le Maire informe avoir sollicité deux offres de prix auprès de l'Electricité de Strasbourg pour reconduire les contrats de fourniture d'électricité en tarif jaune, au Club House et à la salle des fêtes pour la période 2024 à 2025. Etant donné la baisse relative du prix du kwh compris dans une fourchette de 21 à 24 cts HT en tarif heure pleine hiver et 15 cts en tarif heure creuse hiver, le Maire informe le conseil municipal qu'il a signé les offres de prix en date du 13 septembre 2023.

Demande d'emplacement pour un food truck de vente de burgers

Deux demandes de stationnement pour un food truck de vente de burgers ont été reçues. L'un des deux commerçants pourrait débiter son activité à la mi-octobre. Etant donné que le traiteur Libanais a ouvert un magasin au Marché-Gare à Strasbourg, son activité de vente au détail Place du Charron du jeudi soir a pris fin. Le conseil municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable à l'installation du food truck de M. Joan ZINCK le jeudi soir sur la place du Charron.

Tarifs de location à la salle des fêtes

Les tarifs de location de la salle des fêtes ont été révisés en séance du 4 novembre 2022. Le Maire explique qu'il conviendrait de rajouter des tarifications pour les associations ayant leur siège à Griesheim-sur-Souffel et à Dingsheim. En effet, les locaux du centre socio-culturel sont provisoirement utilisés pour l'accueil des enfants inscrits à la garderie du Chat Botté à Dingsheim, et ce au moins pendant deux ans, jusqu'à la fin des travaux d'extension des locaux du Chat Botté. Ils ne sont donc plus disponibles pour les associations locales qui ont sollicité la mise à disposition de la salle de fêtes de Pfulgriesheim pour l'organisation de cours de cuisine, d'œnologie... Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer de nouveaux tarifs comme suit :

Manifestations diverses organisées par des associations ayant leur siège dans les communes du SIVOM la Souffel (à Griesheim-sur-Souffel et Dingsheim)	200 €/jour d'utilisation
Cours de cuisine organisés les associations ayant leur siège dans les communes du SIVOM la Souffel (à Pfulgriesheim, Griesheim-sur-Souffel et à Dingsheim)	10 €/heure
Participation aux charges de fonctionnement de la salle de fête à payer par les associations dispensant des cours payants et ayant leur siège dans les communes du SIVOM la Souffel (à Pfulgriesheim, Griesheim-sur-Souffel et à Dingsheim)	2 €/heure

Modification des horaires de l'école maternelle

Par courrier du 25 septembre, la commune a demandé au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de bien vouloir autoriser la modification des horaires scolaires à l'école maternelle. En cas d'accord, les horaires d'entrée et de sortie scolaires seront les suivants : 8 h 25, 11 h 55, 13 h 40, 16 h 10. Cette légère adaptation des plages scolaires de l'école maternelle permettra aux parents et nourrices de récupérer le ou les enfants à la maternelle en leur assurant l'intervalle de temps de 5 minutes nécessaire pour se rendre à l'école élémentaire.

Projets NEFLE « Notre Ecole Faisons La Ensemble »

La commune de Pfulgriesheim s'est engagée aux côtés des enseignants des deux écoles pour soutenir les projets pédagogiques financés par l'Etat dans le cadre du dispositif NEFLE. A l'école élémentaire, le projet porte sur la thématique du bien-être des élèves par le biais d'activités sportives et récréatives variées et passe par le réaménagement de la cour avec la création de coins jeux et de lecture.

A l'école maternelle, le projet est axé sur l'optimisation des nouveaux locaux de l'école maternelle avec pour objectifs « l'ouverture des classes sur l'extérieur pour enseigner et apprendre différemment » au travers de pratiques pédagogiques originales et innovantes comme les projets hors la classe et l'école du dehors. La Directrice de l'école maternelle a fait savoir que son projet pourra bénéficier d'une aide de l'Etat de 17 000 €.

Fouilles archéologiques au lieudit Meyeracker

Les fouilles archéologiques vont démarrer le 23 octobre 2023 au lieudit Meyeracker sur le site du futur lotissement en face du Collège de la Souffel.

En parallèle, le diagnostic archéologique aura lieu sur le terrain à urbaniser dans l'impasse de la Montée le 24 octobre 2023.

TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER souhaite que paraisse un article sur l'entretien des berges par les riverains dans le BIC de Noël. Il demande qu'un courrier soit adressé aux propriétaires du 14 rue de Lampertheim au sujet du stationnement gênant de leur véhicule sur le passage pour piétons.

Le Maire suggère de réfléchir à un projet global de sécurisation des piétons sur les trottoirs avec du mobilier urbain de type barrières de ville, totems...à présenter à la Collectivité Européenne d'Alsace en vue d'obtenir des subventions.

M. Sébastien DURST relève un certain nombre de petits travaux à faire :

- le remplacement du plan de Pfulgiesheim dans le tableau d’affichage situé en face de l’ancien Crédit Mutuel,
- le remplacement du caniveau devant l’ancien Crédit Mutuel,
- la mise en place d’un support visible et lisible à la salle des fêtes avec les identifiants de connexion au wifi,
- le remplacement du radar de la rue de Lampertheim.

Par ailleurs, il rappelle que l’assemblée peut délibérer pour revenir sur le principe de l’exonération de taxe foncière pendant les deux ans suivant l’achèvement des constructions nouvelles, à condition de délibérer avant le 1^{er} octobre de l’année en cours afin que la mesure soit applicable au 1^{er} janvier de l’année suivante.

La commune peut également délibérer pour instaurer une taxe d’habitation sur les logements vacants depuis plus de 2 ans.

A l’occasion de la Toussaint, le cimetière devra être nettoyé par les agents du SIVOM. M. Gérard DURINGER et M. Bertrand MEYER apporteront leur aide aux agents. Une commande de sable sera faite pour les trois villages afin de combler les points d’affaissement des tombes.

M. DURINGER rappelle que des décors de Noël ont été commandés chez DECOLUM ainsi que deux motifs pour la traversée de la rue de Lampertheim. Un devis sera demandé à la société S2EI pour la pose et la dépose des traversées des rues Principale, d’Offenheim et de Lampertheim. Cette année, les décors de Noël se limiteront à la place de la Mairie.

La séance se termine à 23 h 05.